

0.



DIPLÔME D'ÉTAT DE MONITEUR ÉDUCATEUR (DEME) Diplôme de Niveau 4

2021-2023

Digne les Bains

Formation initiale et continue



La certification a été décernée au titre des catégories d'actions suivantes :
ACTIONS DE FORMATIONS
ACTIONS PERMETTANT DE FAIRE VALIDER LES ACQUIS DE L'EXPERIENCE



Mise à jour le 12 janvier 2021

TABLE DES MATIERES

LA PROFESSION DE MONITEUR EDUCATEUR.....	3
LA FORMATION DE MONITEUR EDUCATEUR.....	4
FINANCEMENT ET LIEU DE LA FORMATION	7
L'ADMISSION EN FORMATION.....	8
LA PROCEDURE D'INSCRIPTION	10
FICHE D'INSCRIPTION.....	11
ATTESTATION EMPLOYEUR.....	12
AUTORISATION DE MISE EN LIGNE DES RESULTATS DE SELECTION	13

LA PROFESSION DE MONITEUR EDUCATEUR

Le moniteur-éducateur participe à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap, pour le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion, en fonction de leur histoire et de leurs possibilités psychologiques, physiologiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

Il élabore son intervention avec l'équipe de travail et son encadrement dans le cadre du projet institutionnel répondant à une commande sociale éducative exprimée par différents donneurs d'ordre et financeurs, en fonction de leurs champs de compétences : intervention individuelle (administrative ou judiciaire), collective ou territorialisée. Il intervient dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que les enfants, adultes, familles et groupes avec lesquels ils travaillent aient les moyens d'être acteurs de leur développement et de renforcer les liens sociaux et les solidarités dans leurs lieux de vie.

Le moniteur-éducateur assure une relation éducative au sein d'espaces collectifs et favorise l'accès aux ressources de l'environnement (sportives, culturelles, citoyennes..). Il peut ainsi mettre en place et encadrer des médiations éducatives et des activités de soutien scolaire, d'insertion professionnelle ou de loisirs. Il veille à la qualité de l'animation des structures dans lesquelles les personnes vivent. Les actes de la vie quotidienne sont un support essentiel à son intervention. Il contribue, dans le cadre d'équipes pluri-professionnelles, à la mise en œuvre au quotidien de projets personnalisés ou adaptés auprès des personnes accompagnées. Grâce à sa connaissance des situations individuelles, il contribue à l'élaboration de ces projets personnalisés et participe au dispositif institutionnel.

Le moniteur-éducateur intervient dans des contextes différents. Il peut contribuer à l'éducation d'enfants ou d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant des déficiences sensorielles, physiques ou psychiques ou des troubles du comportement. Dans ce contexte, il assure une relation éducative avec ces personnes, organise et anime leur quotidien, en les accompagnant dans l'exécution des tâches quotidiennes. Il contribue ainsi à instaurer, restaurer ou préserver leur autonomie.

Il peut également intervenir auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes en difficulté d'insertion.

Par son accompagnement quotidien, conduit dans une visée de socialisation et d'intégration, le moniteur-éducateur aide à améliorer l'adaptation sociale de ces personnes.

Les moniteurs éducateurs interviennent principalement, mais sans exclusive, dans les institutions du secteur du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale assurant une prise en charge collective des publics. Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique et des associations et structures privées.

LA FORMATION DE MONITEUR EDUCATEUR

✦ Le cadre réglementaire

Référence de la certification visée :

- Décret n° 2007-898 du 15 mai 2007 relatif au Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur
- Arrêté du 20 juin 2007 relatif au diplôme d'Etat de Moniteur Educateur
- Circulaire interministérielle DGAS/4A/2007/436 du 11 décembre 2007 relative aux modalités de formation préparatoires et d'obtention du DEES et du DEME

Référentiels utilisés :

Annexes de l'Arrêté du 20 juin 2007 relatif au Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur

- Annexe 1 : Référentiel professionnel
- Annexe 2 : Référentiel de certification
- Annexe 3 : Référentiel de formation
- Annexe 4 : Tableau de dispense et d'allègement de domaine de formation

Objectifs et attendus de la formation

✦ Objectifs et attendus de la formation

L'objectif de la formation est de permettre aux personnes en formation d'acquérir les compétences nécessaires pour exercer une fonction éducative, d'animation et d'organisation de la vie quotidienne de personnes en difficulté ou en situation de handicap afin qu'ils puissent les faire attester par le Diplôme d'Etat de Moniteur Educateur (DEME).

Le référentiel de compétences est organisé en 4 domaines de compétences (DC) :

DC1 - Accompagnement social et éducatif spécialisé

- Instaurer une relation
- Aider à la construction de l'identité et au développement des capacités
- Assurer une fonction de repère et d'étayage dans une démarche éthique
- Animer la vie quotidienne de l'établissement ou du service
- Concevoir et mener des activités de groupe

DC2 - Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé

- Observer, rendre compte et contribuer à l'évaluation des situations éducatives
- Participer à la mise en œuvre d'un projet éducatif

DC3 - Travail en équipe pluri-professionnelle

- S'inscrire dans un travail d'équipe
- Elaborer, gérer et transmettre de l'information

DC4 - Implication dans les dynamiques institutionnelles

- Etablir une relation professionnelle avec les partenaires
- Situer son action dans le cadre des missions de l'institution et de son projet
- Veille professionnelle : s'informer et se former pour faire évoluer ses pratiques

✖ Planification

La formation de moniteur éducateur est une formation professionnelle qui se déroule en alternance ; elle comprend 950 heures de formation théorique et 980 heures (28 semaines) de formation pratique, déroulée sur des terrains professionnels, Sites Qualifiants (employeurs et stages).

Tableau Prévisionnel

		Pour les personnes en « voie directe »	Pour les personnes salariées
DF1	Accompagnement social et éducatif spécialisé	400 h	400 h
DF2	Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé	300 h	300 h
DF3	Travail en équipe pluri professionnelle	125 h	125 h
DF4	Implication dans les dynamiques institutionnelles	125 h	125 h
STAGE		980 h	280 h hors structure

La formation théorique se déroule en présentiel et en distanciel, certains contenus de formation ou unités de formation pouvant s'appuyer sur des modalités pédagogiques alternatives (formation sur site professionnel, Formation ouverte à distance (FOAD), Formation tutorée et encadrée (TTE)).

Planification prévisionnelle par année scolaire						
	2021/2022			2022/2023		
	Formation théorique	Stage Formation Initiale	Stage Formation Continue	Formation théorique	Stage Formation Initiale	Stage Formation Continue
Septembre				35		
Octobre	70			105		
Novembre	98	56		28	70	
Décembre	35	49		42	70	
Janvier	35	119		35	105	
Février	35	56		35	70	
Mars	105		70	35	105	
Avril	28	35	70	91		
Mai	35	126	70	19		
Juin	49	119	70			
Juillet	35					
Août						
<i>S/Total</i>	525	560	280	425	420	0
	1085		805	845		425 (CE)
	S/Total F° THEORIQUE			950		950
	S/Total F° PRATIQUE			980		280
	TOTAL			1930		1 230

✘ Dispenses et allègements

Le tableau suivant précise les diplômes et titres qui ouvrent droit à, d'une part, des dispenses de formation et des épreuves de certification afférentes et, d'autre part, des allègements potentiels de formation, en fonction de l'expérience et des acquis du candidat.

Domaines de Formation Diplôme détenu par le candidat	DF1 Accompagnement sociale et éducatif spécialisé	DF 2 Participation à l'élaboration et à la conduite du projet éducatif spécialisé	DF 3 Travail en équipe pluri-professionnelle	DF 4 Implication dans les dynamiques institutionnelles
Diplôme d'Etat de Technicien de l'intervention sociale et familiale		Dispense	Allègement	Dispense
BAC Professionnel Services de proximité et vie locale			<i>Dispense *</i>	Allègement
BAC Professionnel Services en milieu rural			Dispense	Allègement
BAC Professionnel Services de proximité et vie locale			Dispense	Allègement
BAC Professionnel Soins et services à la personne			Dispense	Allègement
BEATEP Spécialité activité sociale et vie locale ou BPJEPS animation sociale	Allègement		Dispense	Allègement
DEAVS ou mention complémentaire aide à domicile		Allègement	Allègement	Allègement
Titre professionnel Technicien Médiation Services			Dispense	Dispense
Diplôme d'Etat d'Assistant Familial			Allègement	
Diplôme d'Etat d'Aide Médico-Psychologique	Allègement	Allègement	Allègement	Allègement

* uniquement pour les candidats ayant préparé les secteurs d'activités « activités de soutien et d'aide à l'intégration » et « activités participant à la socialisation et au développement de la citoyenneté ».

- Les candidats qui souhaitent bénéficier d'une dispense ou d'un allègement de formation, en fonction des titres et parcours professionnels présentés ci-dessus pourront en faire la demande une fois les résultats des épreuves d'admission prononcés, en envoyant par courrier postal et/ou courriel auprès du secrétariat pédagogique (sophie-colomban@irts-pacacorse.com), une demande motivée et argumentée, un CV, ainsi que les diplômes et titres justifiants des compétences et connaissances pour instruire le dossier.
- La formation préparatoire au DEME ne se décline pas à ce jour en Blocs de Compétences.

✦ Etudiants et candidats en situation de handicap

L'IRTS propose à tous les étudiants et/ou stagiaires en situation de handicap, des aménagements matériels et pédagogiques lors des épreuves de sélection et de certification, mais aussi tout au long de la formation.

Un accompagnement adapté est proposé en fonction des demandes et des situations personnelles.

Pour toute information, nous vous invitons à vous rapprocher du référent handicap, Séverine MARCHAL, à l'adresse mail suivante: severine-marchal@irts-pacacorse.com.

✦ Taux de réussite et insertion professionnelle

L'employabilité des DEME est aujourd'hui forte sur le territoire et le bassin d'emploi, et ce quel que soit le statut et la voie d'accès à la formation.

La compétence associée à la médiation numérique ici proposée est une plus-value dans les compétences présentées par les professionnels.

	2020
TAUX DE REUSSITE AU DIPLOME	100 %
TAUX D'INSERTION	100 %
CDI	67 %
CDD	33 %

FINANCEMENT ET LIEU DE LA FORMATION

✦ Formation initiale : 20 places

Formation subventionnée par la Région Sud, ouverte aux personnes en continuité de parcours scolaire ou aux demandeurs d'emploi. Cette formation n'ouvre pas droit à une rémunération, mais à une bourse ou indemnité versée mensuellement par la Région SUD, en regard de la situation de l'étudiant.

Les candidats relevant de ce statut sont soumis à un « concours », puisque 20 places sont ouvertes. Une liste complémentaire sera établie si nécessaire.

✦ Formation continue et apprentissage : 30 places

Formation ouverte aux personnes salariées dont l'employeur ou un opérateur de compétence (OPCO, FONGECIF ...) finance l'intégralité du coût de la formation, soit 11 400 euros.

Les candidats relevant de ce statut sont soumis à un « examen » et doivent avoir à minima 10/20 aux épreuves (écrites et/ou orales) pour être admis.

✦ Coût des épreuves de sélection :

Formation initiale : Epreuves de sélection financées par la Région Sud

Formation continue : 125 € (ou 85 € de frais de sélection pour les personnes dispensées de l'épreuve écrite).

✦ Lieu de formation

IRTS PACA et Corse
9 Avenue Paul Martin
04000 DIGNE LES BAINS

L'ADMISSION EN FORMATION

✦ Les conditions d'admission

Pour entrer en formation, les candidats doivent remplir l'ensemble des conditions suivantes :

- Satisfaire aux attendus de l'admissibilité (épreuve écrite d'une durée de 2 heures ou élaboration par le candidat, d'une note complémentaire de 2 pages adressée à l'institut de formation),
- Etre titulaire d'un diplôme permettant une dispense de l'épreuve d'admissibilité (cf ci-dessous) :
 - Diplôme ou certificat ou titre inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins au niveau 4
 - Baccalauréat ou diplôme européen ou étranger réglementairement admis en dispense du baccalauréat
 - DETISF
 - Bac Pro « Services de proximité et vie locale »
 - Bac Pro « Services en milieu rural »
 - Bac Pro « Accompagnement, soins et services à la personne »
 - Titre Professionnel Technicien médiation services
 - BEATEP spécialité « Activité sociale et vie locale »
 - BPJEPS « Animation sociale »
 - DEAVS
 - DEAF
 - DEAMP
- Réussir l'épreuve orale d'admission (entretien)
- Présenter dans les délais, un dossier d'inscription conforme et complet
- Avoir obtenu l'autorisation d'absence de l'établissement employeur
- Justifier d'un financement qui couvre la totalité de la formation

✖ L'épreuve d'admission

Il s'agit ici d'un entretien oral, qui prend appui sur le CV et la lettre de motivation (et/ou la note complémentaire adressée).

- L'épreuve de sélection permet à l'établissement de formation :
 - de vérifier le niveau de culture générale et les aptitudes à l'expression orale des candidats.
 - d'apprécier l'aptitude et la motivation des candidats à l'exercice de la profession compte tenu des publics pris en charge et du contexte de l'intervention ainsi que son adhésion au projet pédagogique de l'établissement.
 - Type d'épreuve : entretien
 - Durée : de 15 à 30 minutes selon la modalité (présentiel ou distanciel)
 - Critères de sélection : motivation, autonomie, curiosité active, itinéraire personnel, capacités relationnelles et d'adaptation.
 - Correcteurs : un professionnel de l'éducation spécialisée et/ou un formateur interne
 - Notation sur 20.
-
- NB : les candidats titulaires d'une validation partielle (VAE) sont exemptés des épreuves d'admissibilité et d'admission . Un entretien de positionnement permet de définir les modalités du parcours pédagogique proposé et l'élaboration du devis associé.

Le règlement d'admission de l'établissement de formation précise les modalités des épreuves ainsi que la durée de validité de la sélection. Il est communiqué au candidat conformément à l'article R. 451-2 du code de l'action sociale et des familles en amont des épreuves d'admissibilité.

✖ Calendrier prévisionnel

<u>Inscriptions :</u>	Jusqu'au 21/05/2021 (réception du dossier)
<u>Réunion d'information :</u>	15 février 2021 (visioconférence)
<u>Epreuves d'admission :</u>	Ecrit (épreuve sur table) : 07 juin 2021 Oral : 21 juin 2021
<u>Résultats d'admission :</u>	25/06/2021 sur le site Internet de l'IRTS
<u>Rentrée :</u>	Octobre 2021

LA PROCEDURE D'INSCRIPTION

Renseigner et envoyer par mail à l'adresse suivante (sophie-colomban@irts-pacacorse.com) ou par voie postale, les pièces constitutives du dossier, au plus tard le 21 mai 2021.

IRTS PACA et Corse
Secrétariat Moniteur Educateur
10, avenue Alexandre Ansaldi CS30003
13311 MARSEILLE CEDEX 14

Renseignements : Sophie COLOMBAN (sophie-colomban@irts-pacacorse.com)

Pièces du dossier :

- Fiche d'inscription ci-jointe
- Curriculum Vitae détaillé
- Note complémentaire (candidat non titulaire d'un titre de niveau 4 *(cf liste page 8)*)
- Lettre de motivation manuscrite (projet de formation et parcours personnel)
- Photocopie du diplôme (justifiant de la dispense de l'épreuve d'admissibilité (écrit))
- Autorisation de mise en ligne des résultats ci-jointe
- Photocopie pièce d'identité
- 1 photographie collée sur la fiche d'inscription
- Vous souhaitez bénéficier d'un aménagement d'épreuve (tiers temps, présence d'un tiers, équipement spécifique) : joindre documents justificatifs ou contacter Severine-marchal@irts-pacacorse.com (réfèrent handicap)

Pour les salariés uniquement :

- Chèque d'un montant de 125 € pour les frais de sélection (inscrire nom et prénom au dos) à l'ordre de l'IRTS PACA ET CORSE
- Ou de 85 € pour les personnes dispensées de l'épreuve écrite (fournir la copie du diplôme dispensant de l'épreuve écrite)
- Attestation de l'employeur ci-jointe (autorisation d'absence)
- Attestation de prise en charge financière

Pièces complémentaires pour tous les candidats souhaitant bénéficier d'une dispense ou d'un allègement de formation à l'entrée en formation

- Photocopie du ou des diplômes ouvrant droit le cas échéant, à une dispense ou un allègement de formation
- Dossier de demande d'allègement complet

FICHE D'INSCRIPTION

Formation DEME 2021-2023 DIGNE LES BAINS

VOS COORDONNEES

Nom :

Nom marital (s'il y a lieu) :

Prénom :

Né(e) le : à :

Adresse personnelle.....

☎ : Courriel.....

NIVEAU SCOLAIRE

Diplômes obtenus :

.....

STATUT A L'ENTREE EN FORMATION

Salarié(e)

Voie Directe (demandeur d'emploi ou continuité de parcours scolaire)

Identifiant Pôle Emploi : obligatoire (si voie directe)

Agence :

Adresse mail de la personne de la personne référente :

POUR LES PERSONNES SALARIEES UNIQUEMENT

Poste actuellement occupé :

Ancienneté sur le poste :

Nom et adresse de l'établissement employeur :

Courriel : ☎ :

Lieu d'exercice professionnel si différent de l'établissement employeur :

.....

☎ :

Public accueilli :



ATTESTATION EMPLOYEUR

Formation DEME CE 2021-2023

Je soussigné(e).....

Fonction :

Structure/Etablissement :

Déclare avoir pris connaissance de la candidature à la sélection d'entrée en formation de
Moniteur Educateur en situation d'emploi pour 2021-2023 de :

Melle - Mme - M.

exerçant la fonction

de.....

depuis le :

dans le cadre d'un :

Contrat à Durée Indéterminée

Contrat à Durée Déterminée (date de fin de contrat :))

M'engage, en cas d'admission, à autoriser ce(tte) candidat(e) à s'absenter de son poste de
travail pour suivre la formation, dès la rentrée universitaire 2021.

Merci de préciser l'O.P.C.O. dont vous dépendez :

Unifformation

Fongecif

Unifaf / OPCO Santé

ANFH

Agefos

Autres :

.....

La présente attestation a été établie pour servir et valoir ce que de droit

Fait à.....le.....

Cachet de l'établissement

Signature de l'employeur



Institut Régional du Travail Social
Provence - Alpes - Côte d'Azur - Corse

AUTORISATION DE MISE EN LIGNE DES RESULTATS DE SELECTION

Sélection d'Entrée en Formation DEME 2021-2023

Je soussigné(e),

Nom-Prénom :

Date de Naissance :

Autorise/ n'autorise pas (*razer la mention inutile*) l'Institut Régional du Travail Social PACA et Corse, à mettre en ligne, sur le site Internet de l'institut (<http://www.irts-pacacorse.com>) les résultats de la sélection pour l'entrée en formation DEME.

Fait à

Le.....

SIGNATURE